

à Saint-Christophe, le 23 février 2024.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 6 MARS 2024 À 19H30
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la séance du 9 février 2024 ;
- Ouverture de poste pour accroissement temporaire d'activité et mise à jour du tableau des emplois ;
- Mise à disposition de la salle des associations ;
- Adhésion au contrat d'assurance statutaire du Centre de Gestion 17 ;
- Approbation de la convention de dissimulation des réseaux de télécommunications à La Girardière avec la société Orange ;
- Fixation des taux de contributions directes locales de l'année 2024 ;
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au CCAS de Saint-Christophe pour l'année 2024 ;
- Approbation du Compte de Gestion de l'année 2023 du budget annexe des locaux commerciaux ;
- Approbation du Compte de Gestion de l'année 2023 du budget général de la commune ;
- Approbation du Compte Administratif de l'année 2023 du budget annexe des locaux commerciaux ;
- Approbation du Compte Administratif de l'année 2023 du budget général de la commune ;
- Affectation de résultat de l'année 2023 pour l'année 2024 du budget annexe des locaux commerciaux ;
- Affectation de résultat de l'année 2023 pour l'année 2024 du budget général de la commune ;
- Approbation du budget primitif annexe des locaux commerciaux de l'année 2024 ;
- Approbation du budget primitif général de la commune de l'année 2024 ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.